



# ALSACIENS ET LORRAINS DE PARIS

**A.G.A.L.**  
— Association fondée en 1871 —



## CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2020

ASSOCIATION GÉNÉRALE D'ALSACE  
ET DE LORRAINE -AGAL-  
81 rue Saint Lazare  
75009 Paris

Le 7 Novembre 2020

Lettre simple

Madame, Monsieur,

L'assemblée générale ordinaire de l'AGAL se tiendra à huis clos compte tenu du contexte sanitaire existant en région parisienne.

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral du Président.
- Approbation des comptes pour l'exercice 2019.
- Renouvellement de membres du conseil d'administration.
- Questions diverses.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

1. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation au 10 Décembre 2020.
2. Nous vous demandons de **voter par correspondance**. Vous trouverez au verso de cette convocation un bulletin de vote par correspondance à compléter et à signer. Il convient ensuite de le retourner par courriel (après numérisation) à l'adresse [contact@alsaciens-lorrains-paris.fr](mailto:contact@alsaciens-lorrains-paris.fr) ou par courrier postal au siège administratif de l'association avant le 7 Décembre 2020.

Pour préparer cette assemblée générale ordinaire, vous trouverez joints à ce courrier sur des feuillets séparés le rapport moral du Président ainsi le bilan et le compte de résultat, afférents à l'exercice 2019, certifiés par le Commissaire aux comptes

Comptant sur votre vote, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Nicolas Gusdorf  
Président

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'AGAL DU 10 Décembre 2020  
FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

	RESOLUTION	POUR*	CONTRE*	ABSTENTION*
1	Approbation du rapport moral du président et du rapport financier du trésorier dans toutes leurs parties, ces rapports et les opérations qui y sont visées, ainsi que les comptes de l'exercice 2019.			
2	L'Assemblée Générale de l'Association Générale d'Alsace et de Lorraine donne quitus plein et entier aux membres du Conseil d'Administration			
3	Reconduction de Monsieur Christophe BERGER au Conseil d'Administration de l'AGAL.			
4	Reconduction de Monsieur Jean BELLIN au Conseil d'Administration de l'AGAL.			
5	Reconduction de Madame Sylviane COUET-WURTZ secrétaire générale, au Conseil d'administration de l'AGAL.			
6	Reconduction de Monsieur Fabrice HAMM au Conseil d'Administration de l'AGAL.			
7	Élection de Madame Véronique LEIBER au Conseil d'Administration de l'AGAL.			

\*Cocher la case correspondante

NOM : ..... PRENOM : .....

FAIT à : ..... le .....

VOTRE SIGNATURE :